







Fonction

Assistant(e) social(e) Agent de guidance et d'orientation professionnelle

Lieu

Centre de Redéploiement Professionnel de Tinlot (CRT)

Rue de Dinant, 106 à 4557 TINLOT

Mission du poste

Sous l'autorité de sa hiérarchie directe, l'Agent de guidance et d'orientation (AGO) au CRT a pour mission de :

- Contribuer à l'élaboration ou à la consolidation d'un projet d'insertion socio-professionnelle ;
- Conseiller, participer à la définition d'un itinéraire de formation et/ou de mise à l'emploi, identifier les prestations vers lesquelles diriger les personnes et orienter vers ces dispositifs ;
- Participer aux autres activités du service, du département ;
- ... voir version complète sur la fiche de poste*

Profil recherché

• Être titulaire d'un titre de bachelier en Assistant Social.

Spécificités du poste

- 1 poste à pourvoir dans ce Service ;
- Emploi à temps plein, pour une première période de 6 mois, avec mise à disposition de l'ASBL.

Renseignements

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Direction du Centre de Redéploiement professionnel Tinlot (CRT) : Madame Dominique COLLIGNON par téléphone : 04/279.38.61 ou par courriel : dominique.collignon@lecrt.be.

Envoi des candidatures

Intéressé(e) ? Envoyez le formulaire d'inscription, ci-dessous, dûment complété, accompagné d'un CV récent, d'une copie du diplôme requis à l'adresse suivante : DG TRANSVERSALE – Service Recrutement et Sélection - Rue Georges Clémenceau, 15 à 4000 Liège, ou par courriel : servicerecrutement@provincedeliege.be **pour le 3 décembre 2025 au plus tard**.

Province de Liège



Département Formation

Gestion administrative du personnel

FICHE DE POSTE:

1. La situation de travail

Fonction (intitulé) :	Assistant(e) social(e) - Agent de guidance et d'orientation
Catégorie de personnel :	Personnel de soins et assimilé
Secteur :	Enseignement et Formation
Département :	Formation
Localisation :	Centre de Redéploiement professionnel — Rue de Dinant, 106 4557 Tinlot
Position :	Voir organigramme
Matériels spécifiques :	PC
Logiciels	Suite Office: Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Internet
Autres	Supports et Media: Web, Réseaux sociaux professionnels

2. Les missions liées au secteur, au département et au poste

Missions du Secteur

Au sein de la Province de Liège, le Secteur Enseignement et Formation a pour mission de (d') :

- Promouvoir la qualité de l'enseignement et de la formation ;
- Assurer la formation des personnels des services publics ;
- Assurer l'orientation scolaire et professionnelle ;
- Apporter une assistance en formation aux entreprises, en Belgique et à l'étranger;
- Organiser un enseignement supérieur -La Haute Ecole- mais aussi un enseignement secondaire de plein exercice et en alternance ainsi qu'un enseignement secondaire et supérieur de Promotion Sociale.

Missions du Département

Au sein du Secteur Enseignement-Formation, le Département Formation a pour mission de (d') :

- Soutenir la qualité par l'innovation pédagogique dans la formation et l'enseignement, en partenariat avec les services publics et les entreprises ;
- Assurer une politique cohérente de formation des personnels des services au public pour soutenir la modernisation de ces services ;
- Soutenir l'orientation scolaire et professionnelle en favorisant les approches pluridisciplinaires ;
- S'inscrire dans une dynamique d'organisation de formations qui favorise le redéploiement économique et apporte une assistance technique en formation aux milieux professionnels.

Missions du Service

Au sein du Département Formation, le CRT a pour mission de (d') :

- Assurer l'orientation et la guidance spécialisée d'un public spécifique en situation de (ré)insertion professionnelle dans le cadre d'un processus de reconversion ;
- Promouvoir, renforcer et développer la qualité de l'insertion socioprofessionnelle de ce public cible notamment par le biais de la Préformation, de la Formation qualifiante, de la Formation continuée et des Contrats d'Adaptation professionnelle.

Province de Liège



Département Formation

Gestion administrative du personnel

Missions du Poste

Sous l'autorité de sa hiérarchie directe, l'Agent de guidance et d'orientation (AGO) au CRT a pour mission de

- Contribuer à l'élaboration ou à la consolidation d'un projet d'insertion socio-professionnelle ;
- Conseiller, participer à la définition d'un itinéraire de formation et/ou de mise à l'emploi, identifier les prestations vers lesquelles diriger les personnes et orienter vers ces dispositifs ;
- Participer aux autres activités du service, du département.

3. <u>Les activités spécifiques du poste</u>

Pour les trois axes :

- Activités au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- Importance des entretiens et des modalités de suivi ;
- Maîtrise des outils les plus courants spécifiques à la fonction de psychologue ;
- Tracabilité des démarches :
- Témoigner d'une certaine mobilité.

Au niveau de la Phase de Détermination de projet professionnel

- Formaliser le plan d'action déterminé lors du Bilan (formation ou recherche d'emploi) ;
- Collaborer à l'élaboration ou à la consolidation d'un projet d'insertion socio-professionnelle par un accompagnement individualisé ;
- Utiliser /proposer des outils spécifiques pour affiner l'orientation (identifier le secteur, le poste, les tâches, l'environnement compatible avec le profil et les modalités d'accès au métier) ;
- Connaître et exploiter à bon escient les ressources de structures/organismes partenaires.

Au niveau du Dispositif d'Accompagnement vers l'emploi

- Assurer la guidance des assurés sociaux qui ont des pistes d'insertion professionnelle n'exigeant pas la mise en œuvre d'une phase de formation qualifiante en centre ou dans tout autre organisme de formation ;
- Intégrer les éléments issus du Bilan réalisé en amont ;
- Évaluer la compatibilité entre le métier visé et le profil de la personne (savoir-être, savoirs et savoir-faire) ;
- Confronter avec les offres d'emploi du même métier :
- Dispenser de l'information sur le métier via les supports/références existantes, etc. ;
- En collaboration avec l'Agent d'insertion professionnelle (AIP) du CRT : assurer l'aide requise à l'autonomisation de la personne pour les démarches vers l'entreprise.

Au niveau du Dispositif d'Accompagnement pédagogique en formation (Hors CFISPA)

- Favoriser l'accès, l'intégration et soutenir la réussite des assurés sociaux qui souhaitent reprendre un parcours de formation (chez tout autre opérateur) au terme d'un bilan d'orientation professionnelle et/ou de la phase de Détermination de projet réalisé en Cfispa;
- Veiller à limiter/ éviter les risques de décrochage, soutenir la motivation de l'affilié ;
- Assurer l'accompagnement (téléphone, entretien au CRT ou chez l'opérateur) ;

Province de Liège



Département Formation

Gestion administrative du personnel

4. <u>Les connaissances et compétences requises</u>

- L'Institution provinciale;
- Le fonctionnement de son secteur et du CRT (missions et objectifs) ;
- La langue française orale et écrite ;
- Le projet pédagogique du CRT;
- Les spécificités de l'apprentissage des adultes ;
- Les types de maladies et déficits associés (de façon généraliste) ;
- Les répercussions sur les plans pédagogique, physique, relationnel ou cognitif ;
- Les références de base en termes de pathologies comportementales :
- Les effets sur le comportement des divers traitements médicamenteux (ou se renseigner) ;
- Les prescrits réglementaires en vigueur (ou être disposé(e) à les acquérir).

Aptitudes (savoir-faire) – L'agent de guidance et d'orientation au CRT doit être capable de (d'):

- Assurer la conduite d'entretiens individuels ;
- Établir une relation de qualité avec les apprenants(e)s ;
- Avoir une capacité d'ouverture aux spécificités du public-cible du CRT ;
- Posséder une capacité d'écoute, de compréhension des besoins ;
- Témoigner de capacités rédactionnelles (anamnèse psychologiques) ;
- Echanger avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix ;
- Maîtriser l'utilisation des outils spécifiques à la fonction (tests d'intelligence, de personnalité, etc.) ou l'acquérir ;
- Expliquer, argumenter des décisions aux apprenant(e)s ;
- Travailler la mise en adéquation de leur volet comportemental (transfert du profil secondaire vers le tertiaire) :
- Participer activement aux réunions d'évaluations des apprenant(e)s ;
- Définir, évaluer et réguler un ensemble d'objectifs opérationnels spécifiques ;
- Différencier son approche, ses pratiques, ses outils ;
- Adopter une attitude d'ouverture (complémentarité des disciplines).

Attitudes (savoir-être) – L'agent de guidance et d'orientation au CRT doit faire preuve de (d')

- Ponctualité, assiduité;
- Sens des responsabilités, d'autonomie ;
- Profil professionnel adéquat (tenue, maintien, propos, maîtrise de soi, respect);
- Organisation, méthode et riqueur :
- Implication, collaboration, proactivité, dynamisme ;
- Empathie, discernement;
- Autocritique, adaptabilité, enrichissement des pratiques ;
- Attitudes bienveillantes (apaisement);

Aspects déontologiques :

- Respect du secret professionnel partagé et des recommandations figurant dans le RGPD 25.05.2018 ;
- Sensibilité à la personne en situation de handicap physique e/ou psychique ;
- Non-discrimination.









Formulaire d'inscription

Appel public à candidatures d'Assistant(e) social(e) – Agent de guidance et d'orientation professionnelle pour le Centre de Redéploiement Professionnel de Tinlot (CRT)

Complétez (**en caractères d'imprimerie**), datez, signez et renvoyez ce formulaire, par courrier postal à :

PROVINCE DE LIÈGE – DG TRANSVERSALE Service Recrutement et Sélection Rue Georges Clémenceau, 15 4000 LIÈGE

ou par mail : servicerecrutement@provincedeliege.be

O Madame O M	Monsieur en la companyation de l					
Nom:						
Prénom :						
Adresse (rue, n°, code postal, localité) :						
Tél./GSM:						
Adresse mail :						
Date de naissance : / /						
Nationalité :	Registre national :					
Diplôme(s) obtenu(s)	– <u>à annexer</u> :	Date d'obtention :				
Autre(s) compétence((s) particulière(s) :					





Recrutement PUBLIC



Remarques importantes

- Toute candidature transmise après la date du 3 décembre 2025 ne sera pas prise en considération.
- En sa qualité de responsable du traitement de données à caractère personnel, la Province de Liège, Place Saint-Lambert 18A à 4000 Liège, est soucieuse de la sécurité et de la confidentialité de vos données.
- En particulier, elle s'engage à respecter les dispositions du Règlement général européen sur la protection des données n°2016/679 (le RGPD), ainsi que la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.
- Les données à caractère personnel collectées seront uniquement traitées dans le cadre de l'organisation de la présente procédure de désignation. La base légale sur laquelle repose le traitement est votre consentement. Aucune donnée à caractère personnel ne sera transmise à des tiers. Vos données seront conservées aussi longtemps que les procédures d'examen, de recrutement ou de sélection liées à votre candidature sont en cours.
- Dans ce cadre, nous vous informons que concernant lesdites données, vous disposez à tout moment, des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité, d'opposition et de recours auprès de l'Autorité de Protection des Données. Ces droits peuvent être exercés en prenant contact avec le délégué à la protection des données à l'adresse : info.dpo@provincedeliege.be – ou à l'attention du délégué à la protection des données, Place de la République Française 1 – 4000 LIEGE.

	te case, vous marquez votre accord pour traitées pour les finalités susmentionnées.	que vos	données à	caractère
Date et signature du candidat				

N.B. 1 : CV récent et diplôme(s) à annexer.

N.B. 2 : Pour information, si vous êtes déjà membre de l'Institution provinciale, votre candidature sera portée à la connaissance de votre Directeur général.